

# Journal de Roubaix

Cinquante-quatrième année. — N° 137

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MARDI 6 JUILLET 1909

## ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grande Rue, 71.  
A Valenciennes : Aux bureaux du Journal, rue de la Gare, 29.  
A Lille : Chez M. Henri Leroy, rue de la Station.  
A Tourcoing : Chez M. Verdier, 28, rue Bourdon-Saint-Jacques.  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.  
En vente à Paris dans les Bibliothèques des grands principaux boulevards.

LE NUMÉRO  
5  
Centimes

## ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT PAGES

BUREAUX ET RÉDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, 583 et 1070  
TOURCOING, 31, rue Garnet, 1340

TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT PAGES

LE NUMÉRO  
5  
Centimes

## TARIF D'ABONNEMENTS

Nord-Pas-de-Calais, le Nord et les Départements limitrophes : Trois mois... 5 francs  
Six mois... 10 —  
Un an... 18 —  
Les autres Départements et l'Étranger le port en plus.  
Agence particulière à Paris, 24, rue Pétion.

# Les Fêtes de Roubaix. == La 1<sup>re</sup> étape du Tour de France

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

### Les Affaires de Crète

M. Dony-Cochin pose une question au Ministre des Affaires Étrangères

**La Révision de notre tarif douanier**  
Discours de M. Cruppi, ministre du Commerce.  
Il déclare que le gouvernement ne veut qu'un léger relèvement des droits de douanes

### Les affaires de Crète

La question Cochin

M. Dony-Cochin a la parole pour poser une question à M. Pichon au sujet de la Crète, et demande si la réunion de la Crète à la Grèce constituerait un démembrement de la Turquie.

Il désire savoir ce que le gouvernement entend faire quand il dit que le statu quo sera maintenu.

M. Pichon répond que la Crète a été placée en 1907 sous la protection des puissances, et que celles-ci ont pris l'engagement de faire évacuer l'île s'il n'y avait plus de troubles.

Les puissances jugent inopportun, actuellement, d'entamer des pourparlers sur le régime futur de l'île, mais elles n'y renonceraient pas pour l'avenir qui demeure absolument réservé.

M. Dony-Cochin prend acte de ce que M. Pichon promet dans un avenir prochain.

### La discussion du tarif douanier

DISCOURS DE M. CRUPPI

Le ministre du Commerce expose les vues du gouvernement et les points sur lesquels il y a désaccord entre lui et la commission des douanes

La Chambre revient à la discussion du tarif douanier et la parole est donnée à M. Cruppi, ministre du Commerce.

M. Cruppi déclare que ce que désire le gouvernement, c'est simplement une mise au point du tarif de 1902, dans le seul but de nous défendre contre les tarifs prohibitifs des pays voisins.

Le gouvernement reste partisan d'une politique contractuelle, et de la mise en vigueur d'un tarif intermédiaire entre le tarif général et le tarif minimum en faveur de ceux qui sont nos meilleurs clients.

Quelle influence peut exercer, au regard de certains pays, le relèvement de nos tarifs douaniers?

On a prononcé le mot de représailles.

C'est un vilain acte, mais que signifie-t-il? L'arme des colères économiques est une arme à deux tranchants. Ne parlons donc pas de représailles sans renoncer pour cela aux mesures de rétorsion en cas de nécessité et parlons des intérêts réciproques.

Le ministre du Commerce montre à l'aide de statistiques que la plupart des marchandises vendues par nous à l'étranger ne sont que des marchandises en transit.

M. Cruppi. — Le gouvernement n'a rien négligé pour mettre fin à certaines mesures contre lesquelles nos nationaux ont formulé des réclamations.

À la Belgique, défection faite du transit, nous vendons 200 millions de plus qu'elle nous vend.

Elle nous envoie des matières premières et nous lui vendons des produits de toute sorte; des vins notamment pour 50 millions.

C'est donc pour nous un marché important et dans cette révision nous devons nous garder d'apporter aucun trouble au développement des échanges. (Applaudissements)

L'Allemagne nous vend pour 638 millions et ses achats chez nous se montent à 649 millions, c'est donc encore un marché important pour nous et les deux pays ont intérêt à ne pas s'engager dans une guerre de tarifs.

La Commission des douanes a ouvert une enquête sur l'opportunité de la révision douanière. Le Conseil général du Nord tout en s'y montrant favorable fit des réserves, de même les Chambres de Commerce de Paris, Villefranche, Mâcon, Reims, etc.

L'accord entre le gouvernement et la commission des douanes

La Commission des douanes a exprimé toute l'importance qu'elle attachait à la conclusion d'accords internationaux.

Le gouvernement a accepté la spécialisation, mais en la modérant par un droit de 25 fr. aux 100 kil., il est d'accord avec elle pour les produits nouveaux et ceux pour lesquels des lacunes existaient. Sur une centaine de produits, l'accord est complet, pour d'autres articles, notamment ceux du tarif franco-suisse, il y a désaccord. Nos exportations ont été en Suisse pour 348 millions, et nos achats sont de 108 millions; le gouvernement ne peut accepter ce relèvement de tarifs qui entraînerait la rupture de la convention.

Pour les grains oléagineux, le gouvernement est partisan du maintien de la franchise; pour les fils de lin fins et les fils de coton, il est hostile au relèvement des droits dans l'intérêt du marché national, et d'accord avec les Chambres de Commerce de Rouen, Caen, Lille et la Chambre syndicale de Caudebec.

M. Cruppi termine en formant le vœu que la France, fidèle à ses traditions, se borne à une révision partielle, modérée, et à une simple mise au point. (Applaudissements)

## BULLETIN

6 juillet.  
Dans son discours à la Chambre, M. Cruppi, ministre du Commerce, a exposé les vues du gouvernement en matière de révision douanière.

Le congrès des P. T. T. s'est ouvert lundi à Paris.

L'ingénieur Lemoine a été condamné, lundi, par la dixième Chambre correctionnelle, à six ans de prison.

Le capitaine Marix et ses complices, Sérès et Grenier, sont renvoyés devant le tribunal correctionnel.

Le Reichstag allemand a repoussé, à 65 voix de majorité, le projet du gouvernement sur les successions.

La première étape du Tour de France, Paris-Roubaix (271 kilomètres), a été gagnée par le Belge Van Houwaert.

## INFORMATIONS

La santé du général de Gallifet  
Paris, 5 juillet. — Voici le bulletin de santé rédigé ce matin par le docteur Lereboullet: « Nuit bonne, mais grande faiblesse ».

Le lancement du « Danton »  
Brest, 5 juillet. — Le ministre de la marine a adressé ses félicitations au préfet maritime à l'occasion de la réussite des opérations de lancement du « Danton ».

La chasse au gibier d'eau  
Paris, 5 juillet. — L'ouverture de la chasse au gibier d'eau aura lieu le 14 juillet dans le département du centre.

Un préfet fraudeur  
Paris, 5 juillet. — Notre confrère La Liberté publie une information de Toulon disant qu'à la suite du vote par le Conseil municipal d'un droit de 2 fr. 80 par hectolitre d'essence pour automobile, M. Cozica, cessant de s'approvisionner chez son fournisseur habitant la ville, envoya son chauffeur se ravitailler à Sennece. L'octroi était ainsi frustré de 1 fr. 40 par jour, et cela dura plusieurs mois.

La chose ayant été découverte, le préfet fut déplacé et envoyé à Pau avec augmentation de classe.

Contre les nouveaux impôts  
Chalon-sur-Saône, 5 juillet. — Le Congrès de la fédération municipale du Sud-Est, comprenant 270 sociétés et 10.000 musiciens, a voté un vœu contre la création d'un timbre à 10 centimes pour les quittances inférieures à 10 francs.

Des terrassiers en grève, sabotent un chantier  
Le Havre, 5 juillet. — Des terrassiers grévistes ont saboté les chantiers Lebrongne, à Sannois. Ils ont précipité des wagons et une pompe électrique dans une fouille profonde de 5 mètres, brisé des isolateurs et des interrupteurs.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

Sémaphoriste broyé par un train  
Bar-le-Duc, 5 juillet. — M. Rocopin, sémaphoriste, a été tamponné et écrasé par un train de marchandises à environ une centaine de mètres de son poste. Le malheureux était père de six enfants. Sa femme, il y a quelque temps, avait été broyée par un train à l'entrée du tunnel de Montmédy.

Les souverains espagnols voyagent  
Madrid, 5 juillet. — Le roi et la reine se rendent dans le courant d'août à Corce et à Londres.

Le choléra à Saint-Petersbourg  
Saint-Petersbourg, 5 juillet. — Dans la journée d'hier, 60 nouveaux cas de choléra se sont déclarés, dont 27 ont été suivis de mort.

Le nombre total des cas relevés jusqu'ici est de 671.

## LE CONGRÈS DES P. T. T.

La première journée  
Paris, 5 juillet. — Le congrès de l'Association générale des P. T. T. s'est ouvert lundi à la Sorbonne. 140 délégués représentant 120 groupes et 14.000 adhérents prennent part aux travaux.

Un délégué ayant invité les postiers à affirmer leurs sentiments républicains, une vive discussion s'en est suivie et la motion a dû être retirée.

M. Pauron a ensuite préconisé la création d'une fédération postale dans laquelle chaque groupement conserverait son autonomie.

Le congrès aura à s'occuper de la transformation de l'A. G. en syndicat. On s'attend à de nombreux incidents.

## L'escroquerie au diamant artificiel

L'ingénieur Lemoine est condamné à 6 ans de prison  
Paris, 5 juillet. — La 10<sup>e</sup> chambre correctionnelle a rendu son jugement dans l'affaire Lemoine.

Il y avait lieu de statuer sur l'opposition faite par Lemoine au jugement, qui par défaut l'avait condamné le 1<sup>er</sup> février dernier à dix ans de prison, dix ans d'interdiction de séjour, 3.000 francs d'amende, un franc de dommages-intérêts envers la chambre syndicale des négociants en pierres précieuses de Paris et à 1.000 et 10.000 francs de provision envers MM. Feldenheimer et Wernher.

Contrairement, cette fois, Lemoine est condamné pour escroquerie à six ans de prison, 3.000 francs d'amende et cinq ans d'interdiction de séjour. M. Wernher obtient 10.000 francs à titre de provision. MM. Feldenheimer et la chambre syndicale des négociants en pierres précieuses sont déboutés de leur intervention.

## LA CRISE ALLEMANDE

Nouvel échec du gouvernement au Reichstag  
Berlin, 5 juillet. — Par 191 voix contre 126 et une abstention, le Reichstag a repoussé l'article qui était un article fondamental du projet de loi du gouvernement concernant les successions qui peuvent revenir à l'Etat.

## Les Chauffeurs de la Drôme devant les Assises

La journée de lundi. — L'interrogatoire des quatre bandits est achevé. On commence à entendre les témoins

Valence, 5 juillet. — L'audience de l'affaire des chauffeurs de la Drôme est reprise aujourd'hui à 9 heures un quart.

M. le président Berjot, reprend l'examen de la série des vols qualifiés reprochés aux uns et aux autres de cette bande redoutable.

C'est en avril 1907, un vol d'argent commis au préjudice d'un sieur Roux à Chateaufort-Goubert puis en mai de la même année, David, Berruyer et Lamarque étaient en train de démanteler le coffre de l'hôpital de Romans, lorsqu'ils s'enfuirent à la vue de cornette d'une sœur.

Le 22 mai, une nouvelle tentative de vol de coffre-fort d'un droguiste de Romans, M. Crozel, n'a manqué son effet que parce que les malfaiteurs furent dérangés à minuit par des passants attardés dans la rue.

« Oui », dit David, sur un ton gouailleur, ils ont même crié: « Au voleur! » Alors on s'est débâillé. (Hilarité).

Il s'agit maintenant du cambriolage d'une église à Saint-Paul-les-Romans, le 9 octobre 1907. David, Liotard et Berruyer en sont accusés.

Après avoir brisé les vitraux, ils s'introduisirent dans l'église dont, dit le président, ils violèrent le tabernacle; ils en emportèrent un ciboire et une custode. Ils prirent encore deux chandeliers; les hosties furent jetées au vent, et, du ciboire, Liotard voulait faire une boîte à crous.

Les malfaiteurs qui étaient vêtus avec l'intention arrêtée de tuer le curé et sa sœur « flanchèrent », paraît-il, au dernier moment.

Déjà, ils s'étaient présentés chez leurs futures victimes lorsque, fort heureusement, quelqu'un survint qui les écarta dans l'accomplissement de leur sinistre projet.

C'est Liotard, dit le président, qui eut l'idée du crime. Il avait dit à David: « As-tu envie de te confesser ce soir? Il y a le curé de Saint-Paul qui habite avec sa sœur; il passe pour avoir 30.000 francs. »

Le président, prévenant ensuite le rôle joué par Berruyer, lui dit: « C'est pour faire croire à une véritable état d'âme à MM. les jurés que je dis cela. »

L'accusé lui répond en bégayant au milieu des rires de l'auditoire: « Oh! ils doivent le connaître! »

Berruyer attaque alors Liotard, pour se disculper lui-même.

## Les poursuites contre l'épiscopat

Condamnation de Mgr Clérou, évêque de Bayonne  
Bayonne, 5 juillet. — Le tribunal de Bayonne a prononcé son jugement dans l'affaire de Mgr Clérou, de M. Mirande, vicaire à la cathédrale et M. Larre, curé de la paroisse Sainte-Eugénie, à Biarritz, poursuivis pour infraction à la loi de séparation.

Mgr Clérou est condamné à 500 fr. d'amende, les deux autres ecclésiastiques à 25 francs et aux dépens solidairement.

Les prévenus n'assistèrent pas à l'audience. De nombreux curieux stationnèrent aux abords du Palais de Justice, mais il n'y a pas eu de manifestations.

## UN SCANDALE A ALLÈGRE

Une église profanée par des écoliers  
Paris, 5 juillet. — On télégraphie du Puy à la « Croix »:

« Les élèves de l'école laïque d'Allègre (Haute-Loire), sous la conduite des instituteurs en promenade à Polignac, près Le Puy, ont causé un véritable scandale dans l'église ».

« Un élève est monté en chaire et a débité des insanités devant ses camarades. Un instituteur est entré dans un confessionnal et des élèves ayant découvert des robes de pénitents, s'en sont affublés au milieu d'un grand vacarme. »

« A ce moment les cultivateurs étant aux champs, l'église était déserte. »

« Des actes beaucoup plus graves auraient été encore commis si leur départ par ces jeunes apaches ».

## Le Trafic des Grâces

Marix et Cie sont renvoyés devant le tribunal correctionnel  
Paris, 5 juillet. — M. André Juge d'instruction a renvoyé devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation d'escroquerie, le capitaine Marix, Sérès et Grenier.

Le coureur Ruinat bénéficie d'un non-lieu.

## La Liquidation des Congrégations

Le collège des jésuites transformé en conservatoire  
Paris, 5 juillet. — La Commission du budget a décidé le principe du transfert du Conservatoire dans l'ancien établissement des Pères Jésuites, rue de Madrid.

## Le Tour de France cycliste

### DANS LA PREMIÈRE ÉTAPE : PARIS-ROUBAIX C'EST ENCORE ET TOUJOURS VAN HOUWAERT QUI TRIOMPHE !

Sur cent quarante-sept coureurs qui prirent le départ, cent quarante-deux arrivèrent à Roubaix avant la fermeture du contrôle. — Une foule immense les acclame sur tout le parcours. — L'arrivée à Roubaix Dans la nuit de mardi à mercredi sera donné le départ de la seconde étape : Paris-Metz

### LE DÉPART

La place de la Concorde présentait, le matin, une animation peu ordinaire; à partir de 2 h. 30, ce fut l'envahissement complet par des milliers et des milliers de cyclistes, et à trois heures — au moment même où l'actif Charles Ravard, rédacteur de l'« Auto », assisté de son collègue R. Desmarests et de G. Abran, ouvrait le contrôle — il était matériellement impossible d'approcher du grand refuge;

s'agit de d'un contrôle volant, on leur fait signe d'avancer.

À 2 h. 42 passent Ganna et Ménager. À 2 h. 44 Lucien Pothier. À 2 h. 51 Ringeval et Derche. À 2 h. 52 Alavoine et un isolé Dupont un Belge. Alavoine apparaît dans un état de fraîcheur très remarquable. À 2 h. 54 l'Italien Canepari. À 3 h. 17 on voit déboucher un groupe du chemin-



### L'ARRIVÉE (En médaillon, VAN HOUWAERT)

aussi ce ne fut pas sans peine que les coureurs purent se ranger en bon ordre pour recevoir les dernières recommandations officielles.

À 4 h. 15, le peloton, escorté de plusieurs centaines de cyclistes, sous la conduite de M. Ravard, prenait la direction de la Porte Maillot. Quelques chutes occasionnées par les dérapages et le cortège arrivait au pont de la Jatte à 4 h. 40.

Le café de la Grande-Jatte se pavanoit. Tour à tour les coureurs vont apposer leur signature sur la feuille de contrôle.

Autour de la table de contrôle nous avons noté au hasard: Henri Desgrange, directeur de l'« Auto »; Charles Ravard, Georges Abran, R. Desmarests, Théodore Charles, Morillon, Achille Alabarbe, Marcel Augé, Calais et Bangé, les dévoués managers de la maison Aleyon, Victor Goddel, administrateur de l'« Auto »; des Marotières, J.-C. Sels, des Sports, etc., etc.

Tous les favoris sont venus apposer leur paraphe et retirer leur dossard et lorsqu'à cinq heures précises les feuilles sont arrêtées, 147 concurrents ont signé.

M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31.

### SUR LE PARCOURS

Malgré la boue, le pavé gras, les routiers s'en vont de toute la force de leurs jarrets et sur les bords de la Seine le train est des plus vifs. Ringeval et Lapize sont en tête et au point d'Amiens (4 kil.), le premier peloton comprend encore une cinquantaine de concurrents.

Des dérapages amenant plusieurs chutes font quelques vides dans le lot de tête.

M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31.

« M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31. »

« M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31. »

« M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31. »

« M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31. »

« M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31. »

« M. Ravard fait placer les concurrents selon leur numéro d'ordre; enfin tout est prêt et Abran brasse son drapeau jaune, donnant ainsi le signal du départ au peloton qui s'ébranle au milieu des acclamations. Il est 5 h. 31. »

de halage; ce sont: Pardon, Faure, Saillet, puis une minute après environ Gagnon, Zavati et Gabory.

Lorsque le peloton de tête parait sur le boulevard de la Liberté et rue Nationale, à Lille, il est l'objet des ovations unanimes de la foule. Chacun des concurrents semble envahir en possession de ses moyens et l'on pressent que la lutte, au dernier moment, sera chaude, si le peloton ne s'égare avant l'arrivée au vélodrome de Roubaix.

C'est au milieu d'une foule énorme, que des formations de Lille jusqu'au contrôle d'arrivée, c'est-à-dire tout le long du nouveau boulevard, les concurrents ont dû se frayer un passage. Les automobiles qui précèdent encore les coureurs à Lille, durent tellement ralentir, qu'elles arrivèrent dix minutes après le groupe de tête à Roubaix.

L'ARRIVÉE

Il est certes difficile d'évaluer, même approximativement, le nombre de sportsmen et de sports-women qui ont assisté, hier, aux arrivées de la première étape du « Tour de France », qui eurent lieu au Parc Barbiéux, près du terrain des Fêtes de gymnastique.

Heureusement, cette foule considérable fut aisément maintenue derrière les cordons qui bordaient l'avenue Jusseau, par une centaine de gendarmes et agents, placés sous les ordres de M. Grimaldi, commissaire de police, qui dirigeait le service d'ordre.

Tout l'après-midi, le temps fut menaçant, la température faisait même prévoir un orage; quelques gouttes de pluie tombèrent seulement vers 5 heures et ce fut tout. Jusqu'à minuit, le public ne cessa de stationner aux abords du Café-Laiterie où fut installé, à partir de 6 heures, le contrôle de nuit.

À l'arrivée se trouvaient MM. Abran, inspecteur général; A. Steins, rédacteur, et A. Dames, correspondant de l'« Auto ». Une trentaine de membres des Comités du Nord-Touriste faisaient fonctions de contrôleurs.

On n'empêchait guère les premiers arrivés ayant 3 heures, aussi ce fut une surprise générale lorsque tout à coup au début de la ligne droite précédant le contrôle, on vit déboucher un peloton de coureurs.

L'allure est des plus vives, les machines sont roue à roue, à 50 mètres de la ligne d'arrivée où M. Abran remplit, une fois de plus, son office de starter, on ne devine pas encore qui l'emportera de Van Houwaert, de Faber ou de Lapize qui sont au premier rang du groupe. Mais le terrible belge se couche sur son guidon, il fait un grimace en laquelle s'exprime tout son formidable effort et c'est de deux longueurs devant François Faber qui sort vainqueur de la première étape. Lapize est à une longueur. Derrière eux suivent à quelques centimètres les uns des autres Blaise, le premier des « désolés », Christophe et Ernest Faber. Il est 2 heures 50 minutes 58 secondes. Les 271 kilomètres du parcours ont donc été couverts en 9 heures 10 m. 58 s.

Puis ce sont les autos officielles qui arrivent: MM. Henri Desgranges, rédacteur en chef de l'« Auto »; Ch. Faroux, Desmarests, rédacteurs de l'« Auto », en descendant; cinq autres voitures transportant des managers ou soigneurs, suivent le près.

Une minute s'est à peine écoulée depuis que Van Houwaert a franchi la ligne d'arrivée, qu'un nouveau peloton apparaît; il est composé de Garrigou, Trousselier, Galotti et Odile Defraye (d'Ispeghem), qui se classent dans cet ordre.

Fréquemment les coureurs étaient groupés; ceci valut au public le plaisir d'assister souventes fois à des arrivées très disputées et toujours émotionnantes. Chaque coureur faisait vérifier en arrivant l'état des plombs posés sur les pièces essentielles